

Lignes directrices



Selon le rapport de « International Labour Organization ILO », 40 millions de personnes sont victimes de la traite d'êtres humains.

Sources: International Labour Organization



Centre de consultation et de formation contre la traite des personnes et l'exploitation sexuelle

Lignes directrices d'ACT212

ACT212, qui sommes-nous ?

«ACT212 Centre de conseil et de formation – traite d'êtres humains et exploitation sexuelle» est une association neutre sur le plan politique et confessionnel dont le siège se situe à Bern.

Comité

Président

Michael Mutzner

Vice-président

Felix Ceccato

Membre du Comité

Dr. iur. Caroline-Baur-Mettler

Membre du Comité

Daniel Bachmann

Directeur d'Internezzo S.A.

Directrice

Irene Hirzel

Collaborateurs

Secrétariat et administration

Martin Minder

Lydia Jordi

Graphique

Andrea Nelson

Naissance et motivations d'ACT212

La traite et l'exploitation des êtres humains se font dans la clandestinité. Les victimes sont difficiles à reconnaître et vivent souvent en marge d'une société qui profite toutefois d'elles, que ce soit sous forme de prostitution ou d'exploitation du travail.

C'est lors de maraudes qu'Irene Hirzel rencontra pour la première fois des prostituées victimes de la traite. Elle fut confrontée au tout premier cas en 1997 à Bâle. Une colombienne avait signé un contrat de travail soi-disant lucratif, dans son pays d'origine, pour un poste de serveuse en Suisse. Ce devait être une porte de sortie de la pauvreté pour elle et sa mère. Mais c'était un piège qui se referma après son arrivée en Suisse. Le chemin pour la sortir de là fut long et pénible, à une époque où les tables rondes des administrations et le plan

d'action national du DFJP n'existaient pas et où personne ne parlait de la traite d'êtres humains. Dans le cadre de ce travail social, Irene Hirzel a par la suite rencontré beaucoup d'autres femmes ayant une histoire similaire.

En tant que chef de projet contre la traite des femmes et des enfants, Irene Hirzel alla à la rencontre de ces femmes dans leur pays d'origine, en Europe de l'Est et en Asie. Les raisons pour lesquelles elles quittaient leur pays étaient évidentes : misère, guerre, catastrophes, absence de perspectives, familles brisées, discrimination, pour n'en citer que quelques-unes.

Il devint très vite clair qu'on ne pouvait faire face à cette misère en appliquant des points de vue idéologiques ou religieux car c'est trop limité. Il faut, au contraire, une approche globale. Le problème de la traite des êtres humains doit être mis en lumière de tous les côtés, de l'offre jusqu'à la demande. Ce qui signifie que les mesures contre la traite peuvent seulement aboutir si la coopération s'établit sur un très large front. Les tables rondes cantonales contre la traite d'êtres humains en Suisse prouvent que

la coopération porte ses fruits; dans les cantons concernés, on arrive à identifier et protéger plus de victimes.

ACT212 a été fondée dans le but de soutenir les efforts contre la traite d'êtres humains en Suisse et à l'étranger dans le cadre du plan d'action national du Département fédéral de Justice et Police contre la traite d'êtres humains (NAP), particulièrement par le conseil, la formation, la sensibilisation, la coopération avec les spécialistes et organisations ainsi que par la mise en place d'un service national d'enregistrement de déclarations, en y associant la population suisse.

LES OBJECTIFS D'ACT212

ACT212 veut combattre la traite d'êtres humains en Suisse et à l'étranger.

ACT212 A POUR OBJECTIFS :

- d'identifier davantage de victimes de la traite d'êtres humains et de l'exploitation sexuelle
- de garantir une protection complète aux victimes
- d'obtenir que les coupables soient réellement punis

ACT212 veut combattre la traite d'êtres humains en Suisse et à l'étranger



Sensibilisation

ACT212 fait un travail de sensibilisation en Suisse et à l'étranger en proposant des conférences et des réunions d'information au sujet de la traite d'êtres humains et l'exploitation sexuelle..



Conseil et formation

ACT212 propose des prestations de conseil et des formations au sujet de la traite d'êtres humains qui s'adressent aux ONG et à d'autres organisations intéressées. ACT212 assure également le suivi et conseil de leurs projets sur la base de mandats.



Soutien et mise en réseau

ACT212 fait fonctionner un service d'enregistrement qui permet de réceptionner les déclarations en lien avec des situations d'exploitation et qui les transmet aux services administratifs ou non-administratifs. Les services et prestations déjà existants en Suisse s'en retrouvent renforcés et mis en réseau.

Contact

Association Act212
3000 Bern

Directrice:
Tél. +41 79 477 80 97

Secrétariat:
Tél. +41 76 261 51 28

info@act212.ch
www.act212.ch

Compte bancaire

Berner Kantonalbank
IBAN CH26 0079 0016 9341 4783 3